SYNDICAT C.G.T.
DES SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS
ET AGENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DU VAL-D'OISE

ARGENTEUIL, le 23 septembre 2018.

Monsieur le Préfet du VAL d'OISE
5 avenue Bernard HIRSCH
95010 CERGY PONTOISE

Monsieur le préfet du val d'Oise,

En une dizaine de jours les sapeurs-pompiers du Val d'Oise ont subi 4 agressions physiques.

Aujourd'hui encore le conducteur du véhicule de secours et d'assistance aux victimes du centre de secours de GARGES LES GONESSE a été agressé physiquement lors d'une intervention de nature semblable à celle où notre collègue de la BSPP a été récemment assassiné.

Le dimanche 23 septembre 2018 le VSAV GARGES LES GONESSE est engagé à 10h36, sans le concours de la police nationale, pour une personne blessée suite à une agression commise par une personne suivie en psychiatrie, en rupture de traitement, au domicile de ce dernier.

Il s'avère que la personne malade est connue pour des faits répétés de violences.

A l'arrivée des sapeurs-pompiers, la famille explique avoir composé le 17 mais que la police aurait refusé d'intervenir prétextant que cette mission ne serait pas de leur ressort, en leur indiquant de composer le 15 ou le 18.

Lors de cette intervention un sapeur-pompier recevra un coup de poing au thorax et l'équipage se verra contraint de maitriser l'assaillant.

Fort heureusement, la famille habituée aux excès de violence de cette personne, avait pris soin de dissimuler tous les objets susceptibles d'être utilisés comme une arme.

Notre collègue au moment de son dépôt de plainte apprendra par un agent de police que ce jour au commissariat de SARCELLES il n'y a que 5 agents, 1 pour l'accueil, 1 pour la gestion des communication radio et les 3 derniers assurant la patrouille.

Nous ne vous ferons pas l'affront de vous citer le nombre de communes et d'habitants couverts par cette seule et unique patrouille de police.

Malheureusement, ces manques d'effectifs sont devenus presque quotidiens dans les services de police, du SAMU, des urgences hospitalières et chez les sapeurs-pompiers.

Aujourd'hui la politique étatique consistant à ne plus assurer les missions régaliennes dans le Val d'Oise, n'a que trop duré.

Ces décisions tendent à rendre de plus en plus dangereuses les interventions des sapeurs-pompiers dans de nombreux secteurs.

Les sapeurs-pompiers du VAL d'OISE souffrent de sous effectifs chroniques suite aux décisions de leur administration, qui étonnamment n'avait pas anticipé ces carences et l'augmentation exponentielle du nombre de départs.

Les sapeurs-pompiers n'ont pas vocation à devenir les bouche-trous d'un service public à la dérive , ni les moyens de pallier aux carences des autres services dont vous avez la responsabilité comme par exemple les interventions pour ivresse manifeste sur voie publique ou différent familial (comme stipuler dans le code de santé publique).

Les sapeurs-pompiers doivent être accompagnés par les forces de l'ordre à chaque fois que la situation l'exige.

Les services publiques comme la police nationale, la gendarmerie, les sapeurs-pompiers, les hôpitaux ne peuvent pas continuer à être gérés comme des entreprise du CAC40 .

Nous n'attendrons pas qu'un drame se produise pour agir, les sapeurs-pompiers et la population du VAL d'OISE n'ont malheureusement pas le luxe de patienter.

Nous attendons des mesures fortes et rapides de votre part.

Veuillez croire, monsieur le Préfet, en l'assurance de notre profonde considération.

Le secrétaire général,
M. Peter GURRUCHAGA.

2, boulevard des Martyrs de Châteaubriant
95100 ARGENTEUIL

Tél. : 01.34.11.77.80
Fax : 01.34.11.77.85